

# Réseau EPOC

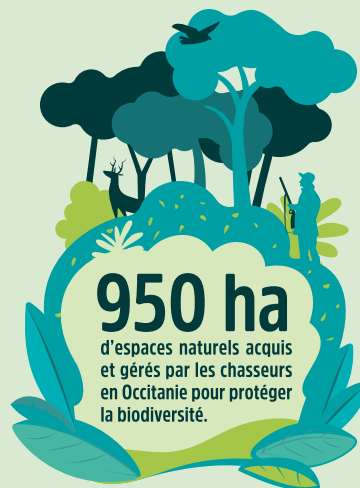
Espaces Protégés par les chasseurs en Occitanie Réseau (EPOC)  
Site acquis du marais de Saint Marcel (Gard).



Les espaces protégés sont des éléments clés des stratégies de protection de la biodiversité.

Les chasseurs conscients de leur rôle dans la gestion et la préservation des espaces naturels ont développé un réseau d'Espaces Protégés en Occitanie par les Chasseurs (EPOC).

Ces sites constituent un véritable réseau de réservoirs de biodiversité, partie prenante du réseau régional des espaces protégés d'Occitanie.



**ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DE L'ÉTANG DE L'OR**  
Président : M. Ganibenc



Réalisation EPOC 2021. Design graphique : www.barbell.fr. Photographies : FFC4.

# Le marais de Saint Marcel





## Carte d'identité du site

- Superficie : 37 hectares
- Département : **Hérault**
- Commune : **Mauguio**
- Propriétaire : **ACM de l'étang de l'Or**
- Statut de protection : **Natura 2000**
- Site non chassé**  
(Réserve de chasse et de faune sauvage).



Située au sud-est de Montpellier, la réserve de chasse et de faune sauvage de Saint Marcel est une zone humide littorale. Deux grands milieux composent la réserve :

- > une roselière accueillant une faune diversifiée d'oiseaux (environ 10 ha)
- > une zone de sansouïres et de prés salés méditerranéens composée d'une faune et d'une flore tolérantes aux fortes concentrations de sel et aux inondations prolongées (environ 10 ha).

Le marais présente des conditions favorables pour la reproduction et l'alimentation des oiseaux d'eau, en particulier les Anatidés et les Rallidés.

## Zoom espèces



**Le Butor étoilé** (*Botaurus stellaris*) privilégie les zones humides aux roselières étendues, jouxtant des surfaces d'eau libres peu profondes. C'est une des espèces les plus menacée de France (déclin de 40% de sa population en 30 ans, 320 couples estimés en France en 2008), faisant de Saint Marcel une zone à fort enjeu de conservation.



**La Nivéole d'été** (*Leucoium aestivum*) fleurit en mars-avril. C'est une herbacée protégée sur l'ensemble du territoire français.

**La Nette rousse** (*Netta rufina*) est un canard plongeur affectionnant les plans d'eau bordés de roselières. C'est une espèce migratrice qui passe l'hiver dans la région méditerranéenne. Le Marais de Saint Marcel est un lieu d'hivernage privilégié pour un grand nombre d'individus de cette espèce.



## Gestion environnementale

Un contrat Natura 2000 porté par l'ACM de l'étang de l'Or a permis de restaurer des habitats d'intérêt communautaires (prairie humide méditerranéenne à grande herbes et une frênaie).

Une partie de la roselière et des prés salés du marais est entretenue par pâturage équin et contractualisé dans le cadre d'une MAEt contractée par un éleveur de chevaux.

